

Commune de LONG (80510)**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 OCTOBRE 2024**DEPARTEMENT DE LA
SOMMEARRONDISSEMENT
D'ABBEVILLE

CANTON DE RUE

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq octobre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de LONG s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale en date du 21 octobre 2024.

Etaient présents : Jean-Marie PECQUET, Alain COPIN, Jean-Noël FOSSATI, Aude PETIT, Tanguy LADRIERE, Jean-Pierre VARLET, François BLIN, Nadia GUILBERT.

Etaient absents excusés :

Perrine RETOURNÉ qui a donné pouvoir à Tanguy LADRIERE

Francis LÉPINE qui a donné pouvoir à Jean-Noël FOSSATI

Etaient absents :

Xavier HENRY, Olivier FERREZ, David PERTUÉ.

Nombre de conseillers :

Tanguy LADRIERE a été élu secrétaire de séance.

En exercice : 13

La séance étant ouverte,

Présents : 08

Après avoir pris connaissance du règlement du service assainissement collectif, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Votants : 10

- Adopte le règlement du service assainissement collectif joint à la présente délibération qui sera applicable à compter du 1^{er} novembre 2024
- Indique que ce règlement sera communiqué aux usagers, conformément à la réglementation
- Autorise Monsieur le Maire à établir tout acte nécessaire à son exécution

Date de convocation :

Le 21 octobre 2024

Date d'affichage :

Le 29 octobre 2024

OBJET

**DÉLIBÉRATION
N° 72/2024 :
Approbation du règlement
du service assainissement
collectif**

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jean-Marie PECQUET

